



SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS

VILLENEUVE-LOUBET, LE

- 4 MARS 2025

SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
DES ALPES-MARITIMES

B.P N° 99
06271 VILLENEUVE-LOUBET CEDEX

GROUPEMENT FONCTIONNEL DE
LA COORDINATION OPERATIONNELLE

AFFAIRE SUIVIE PAR : CNE DA CRUZ

**LE DIRECTEUR DEPARTEMENTAL DES SERVICES D'INCENDIE ET DE
SECOURS DES ALPES-MARITIMES**

Arrêté S.D.I.S. N°

25 1 189

Fixant la liste d'aptitude opérationnelle des agents spécialisés « Infirmiers – Spécialistes du Secours Hélicoptéré » du service départemental d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes pour l'année 2025 (ISP SSH).

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code de la sécurité intérieure ;

VU le décret N° 90-850 du 25 septembre 1990 modifié portant dispositions communes à l'ensemble des sapeurs-pompiers professionnels ;

VU le décret N° 2013-412 du 17 mai 2013 relatif aux sapeurs-pompiers volontaires ;

VU le décret N° 2016-2008 du 30 décembre 2016 portant statut particulier du cadre d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants-colonels de sapeurs-pompiers professionnels ;

VU le décret N° 2012-520 du 20 avril 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des sapeurs et caporaux de sapeurs-pompiers professionnels ;

VU le décret N° 2012-521 du 20 avril 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des sous-officiers de sapeurs-pompiers professionnels ;

VU le décret N° 2012-522 du 20 avril 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des lieutenants de sapeurs-pompiers professionnels ;

VU l'arrêté du 6 mai 2000 modifié fixant les conditions d'aptitude médicale des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires ;

VU l'arrêté du 22 août 2019 relatif à la formation des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires ;

VU l'instruction ministérielle du 21 février 2017 relative à l'emploi des hélicoptères de la sécurité civile ;

SUR proposition du sous-directeur chargé de l'organisation opérationnelle des services d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes :

ARRETE :

ARTICLE 1^{er} :

Sont inscrits sur la liste d'aptitude opérationnelle de la section opérationnelle spécialisée « Infirmiers – Spécialistes du Secours Hélicopté » du service départemental d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes pour l'année 2025 les personnels figurant dans les listes annexées au présent arrêté.

ARTICLE 2 :

L'arrêté S.D.I.S. n° 244849 du 09 septembre 2024 est abrogé.

ARTICLE 3 :

Monsieur le sous-directeur de l'organisation opérationnelle et Monsieur le chef du groupement fonctionnel de la coordination opérationnelle sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Le directeur départemental des services d'incendie
et de secours des Alpes-Maritimes,

Contrôleur général René DIES



Liste d'aptitude opérationnelle 2025

GROUPEMENT FONCTIONNEL DE LA COORDINATION OPÉRATIONNELLE

Infirmiers – Spécialistes du Secours Héliporté

MATRICULE	GRADE	NOM	PRÉNOM	APTITUDE
8691	INF CNE	AYMARD	JEAN CHRISTOPHE	
5794	INF CNE	BETTI	LAETITIA	
9196	CLC	BOUE	MICHAEL	
12129	INF LT	BRIVET	FANNY	
4421	CLC	CECCONI	PHILIPPE	
17300	INF	DE SA	MELANIE	
9642	INF CNE	DESEVEDAVY	ARNAUD	
14171	INF LT	DEVOS	STEPHANE	
16430	INF	DURAND	MEGANE	
8712	INF CNE	GERMAN	MARIE-THERESE	
15740	INF	GIRAUD	THOMAS	
12399	INF	GRENIER	LAURA	
10587	INF CNE	GROSDHOMME	VIRGINIE	
12648	INF LT	HUCHET	ALEXIA	
7007	INF CNE	JORQUERA	MYRIAM	
14078	INF	LADOGANA	EMMANUEL	
11909	INF LT	LAUNOY	LUDOVINE	
5664	INF CNE	LESPAGNOL	EDITH	
8280	INF CDT	LUPI	STEPHANE	
13364	INF LT	MACCIOTTA	YANN	
16607	INF	MAJRI	SANDRA	
11273	INF LT	MARTINEZ	OLIVIER	

17309	INF	OLIVERO	LAURA
14399	INF	OTTO BRUC	CORALIE
17876	INF	PACESCHI	EYRYDICE
7646	INF LT	ROELS	ANNE CAROLINE
17542	INF CNE	ROSSI	MARC
15142	INF LT	SPETZ	ROMAIN
15101	INF LT	STASTNY	JOHAN

Liste d'aptitude arrêtée à 29 sapeurs-pompiers le 1^{er} janvier 2025